SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
8 FÉVRIER 2024

RAPPORT 2023 SUR LA SITUATION EN MATIÈRE **D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

ville Antony

SOMMAIRE

INTRODUCTION 4

I. ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DES AGENTES ET AGENTS 6

2. BAROMÈTRE 2022 DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 7

3. ÉGAL ACCÈS AUX EMPLOIS 9

4. ÉGALITÉ DE RÉMUNÉRATION 12

5. ARTICULATION ENTRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE 14

6. PRÉVENTION ET TRAITEMENT DES ACTES DE DISCRIMINATIONS, HARCÈLEMENTS ET VIOLENCES AU TRAVAIL 17

7. ORIENTATIONS 2024 18

II. ÉGALITÉ SOCIÉTALE DES HABITANTES ET HABITANTS 19

1. SYNTHÈSE DES ACTIONS 2023 20

2. ÉDUCATION A L'ÉGALITÉ POUR LES HABITANTES ET LES HABITANTS 21

3. ÉGAL ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES PUBLICS 23

4. SANTÉ DES FEMMES 25

5. VIOLENCES, HARCÈLEMENTS ET SÉCURITÉ 26

6. PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIETÉ 31

7. ORIENTATIONS 2024 33

INTRODUCTION

Le rapport du Haut Conseil à l'Égalité de janvier 2023, prouve que des inégalités demeurent entre les femmes et les hommes, avec notamment la persistance du sexisme chez les moins de 35 ans. En effet, les jeunes actifs seraient particulièrement touchés par le développement de réflexes masculinistes (par exemple qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter, ou encore qu'il est normal qu'un homme ne s'occupe pas des tâches ménagères s'il gagne plus que sa conjointe).

L'Etat, qui en a fait une grande cause nationale, met en place des dispositifs via l'Education Nationale (sensibilisation en primaire et en secondaire, dégenrer les cours d'école) et le nouveau contrat de ville dans les quartiers prioritaires (dont un axe est la lutte contre les inégalités femmes-hommes).

Une collectivité territoriale a un grand rôle à jouer, de par les services publics qu'elle propose à ses usagers, et la coordination qu'elle mène entre les acteurs de son territoire.

La ville d'Antony est convaincue de la nécessité d'ancrer l'égalité femmes-hommes à tous les âges, dans tous les milieux sociaux et dans toutes les sphères de la société : familiale, professionnelle, économique, politique, culturelle, historique, sanitaire, sociale.
En 2023, la Ville a mené 20 actions sur l'égalité sociétale entre habitantes et habitants, développées dans ce rapport annuel. Présenté avant chaque débat d'orientation budgétaire, ce document est un point d'étape incontournable dans la considération de l'égalité entre les femmes et les hommes de chaque collectivité.

La Ville a notamment sensibilisé des collégiens et des lycéens à plusieurs thématiques, agi pour la santé des jeunes filles et des femmes, organisé des évènements lors de journées internationales, valorisé chaque mois des Antoniennes talentueuses, et attribué le nom de femmes remarquables à la place principale et à deux rues de son futur quartier Jean-Zay. Antony a également mené un diagnostic dans le cadre de l'égalité professionnelle de ses agentes et agents.

Stéphanie Schlienger
Maire adjointe chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la petite enfance et de l'accueil dans les services publics
stephanie.schlienger@ville-antony.fr

La politique égalité femmes-hommes d'Antony

La ville d'Antony s'attache à faire de l'égalité femmes-hommes une politique publique transversale.

Elle s'articule autour de 4 ambitions :

- Atteindre l'égalité professionnelle
- Assurer l'accès aux droits (notamment la santé)
- Combattre les violences faites aux femmes
- Promouvoir la parité dans les sphères politique, économique et sociale

La stratégie de la Ville comporte 2 axes, déclinés en différentes thématiques :

I.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DES AGENTES ET DES AGENTS

1. BAROMÈTRE 2022 DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Accompagné par le Centre Hubertine Auclert, l'action principale de 2023 pour l'égalité professionnelle à Antony a été de mener un diagnostic. La collectivité s'est saisie du baromètre de l'égalité professionnelle, construit par le CIG Petite Couronne, le CIG Grande Couronne et le Centre Hubertine Auclert, basé sur le Rapport Social Unique (RSU) de la Ville.

Le baromètre, comportant 12 indicateurs, est structuré autour des 4 axes de la loi du 6 août 2019 :

- Evaluer, prévenir, traiter les écarts de rémunération
- Garantir leur égal accès à l'évolution de carrière
- Favoriser l'articulation entre activités professionnelles, vie personnelle et familiale
- Prévenir, traiter les discriminations, agissements-harcèlements-violences sexistes

Ce diagnostic permettra de construire un plan d'actions pluriannuel pertinent en faveur de l'égalité professionnelle à Antony.

Dans le présent rapport, nous allons utiliser les données de l'année 2022 afin de s'appuyer sur le baromètre de l'égalité professionnelle le plus récent (venant du RSU 2023 sur les données 2022).

Le baromètre au niveau national

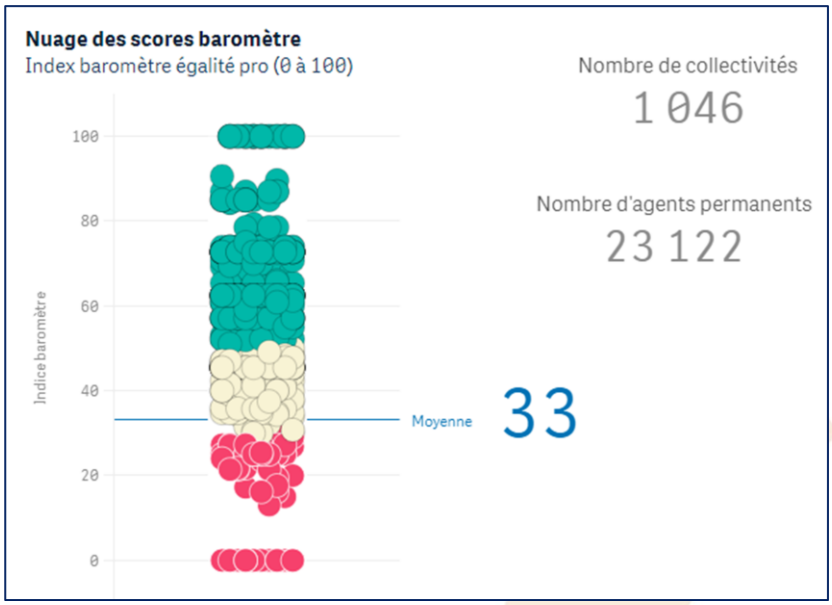

Au niveau national, sur les 1.046 collectivités qui ont généré leur baromètre de l'égalité professionnelle, la moyenne s'établit à 33/100.

En particulier, les collectivités employant entre 500 et 1.300 agents obtiennent des scores compris entre 32/100 et 48/100.

Le baromètre de l'égalité professionnelle 2022 d'Antony

Avec un score total de 41/100, Antony se positionne plutôt bien au niveau national et en comparaison de collectivités de la même catégorie.

Cependant, cette note est à relativiser. En effet, la méthode de calcul et les indicateurs proposés ne sont pas le reflet d'une politique RH mais bien l'application de textes réglementaires sur lesquels la ville n'a que peu de leviers d'intervention.

2. ÉGAL ACCÈS AUX EMPLOIS

Le baromètre d'Antony détaillé

Cette thématique a été évaluée sur la base des 4 critères suivants :

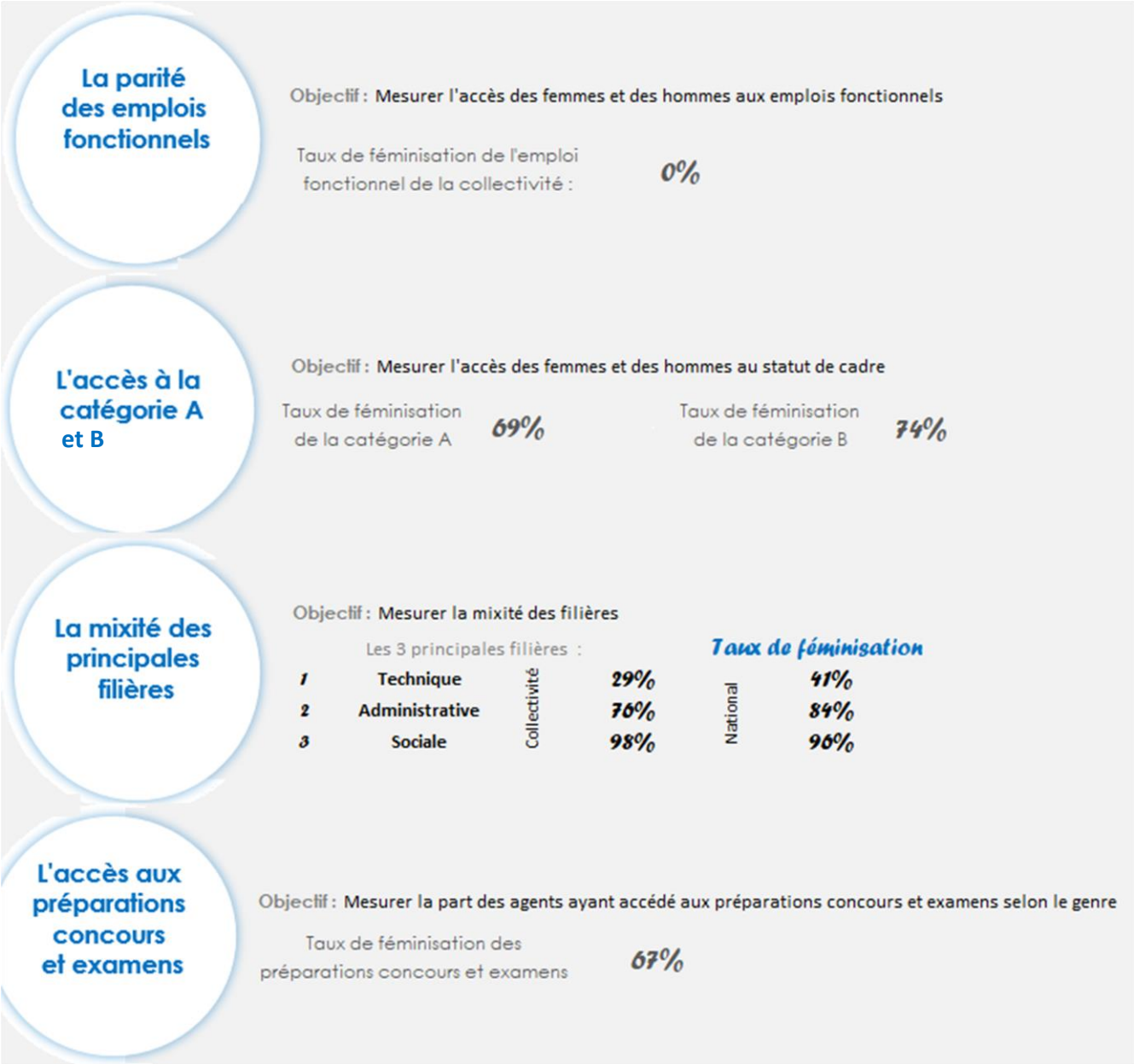

Pour la parité des emplois fonctionnels, 1 DGA sur 5 est une femme à Antony. Ceci s'explique par l'ancienneté dans la fonction qui n'a pas permis de nouveaux recrutements.

Pour l'accès aux catégories A et B, les femmes accèdent sans difficulté au statut de cadre et de cadre intermédiaire y compris dans les filières considérées comme plus masculines (filière technique par exemple).

Pour la mixité des principales filières, la ville d'Antony a un taux de féminisation plus faible pour les filières administrative et technique. Dans la première néanmoins, la mixité a tendance à se faire un peu mieux qu'au niveau national. En revanche, la seconde est toujours majoritairement masculine, ce qui s'explique par les postes proposés et les candidatures reçues.

2. ÉGAL ACCÈS AUX EMPLOIS

La place des femmes dans la collectivité d'Antony

La répartition des effectifs sur emploi permanent par genre

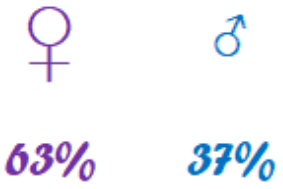

L'accès aux catégories hiérarchiques d'encadrement

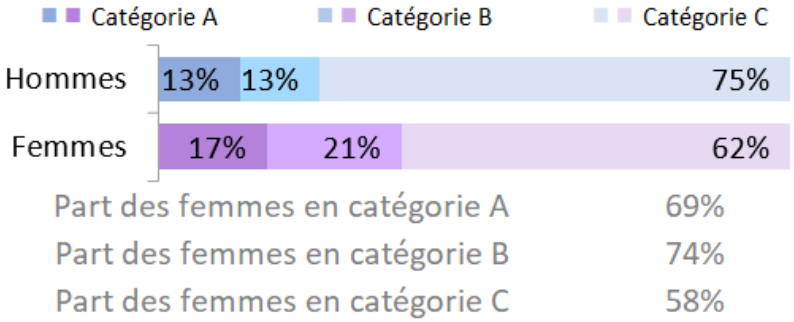

Part des femmes en catégorie A	69%
Part des femmes en catégorie B	74%
Part des femmes en catégorie C	58%

La représentation au sein des filières

	Femmes	*Hommes*	*Part des femmes dans la FPT*
Administrative	76%	24%	84%
Animation	48%	52%	73%
Culturelle	76%	24%	64%
Incendie secours	-	-	-
Médico-sociale	99%	1%	96%
Médico-technique	-	-	-
Police municipale	29%	71%	22%
Sociale	98%	2%	96%
Sportive	48%	52%	30%
Technique	29%	71%	41%

Le taux de féminisation global de la ville d'Antony est de 63% (il est de 62% pour la fonction publique territoriale au niveau national).

Les femmes accèdent proportionnellement plus aux catégories d'encadrements et d'encadrements intermédiaires que les hommes (38 % de femmes en A et B, et 26 % d'hommes en A et B).

Deux filières (animation et sportive) sont plus équilibrées qu'au national. Dans les filières administrative, culturelle, médico-sociale et sociale, les femmes sont majoritaires. C'est l'inverse dans la filière technique avec 29% de femmes (contre 41% au niveau national).

2. ÉGAL ACCÈS AUX EMPLOIS

L'égale évolution de carrière

L'accès aux recrutements (fonctionnaires et contractuels)

Filières	Femmes	Hommes
Administrative	22	6
Technique	8	15
Culturelle	2	0
Sportive	0	3
Animation	3	6
Médico-sociale	8	0
Sociale	16	0
Police municipale	0	1
Total	**59**	**31**

L'accès aux promotions

Fonctionnaire ayant connu	Femmes	Hommes
Avancement d'échelon	241	138
Avancement de grade	27	15
Promotion interne	3	0
Total	**271**	**153**

Les départs en formation rapportés à l'effectif

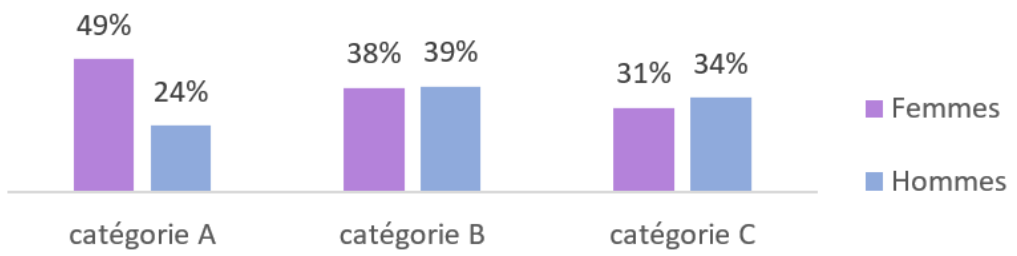

L'accès au CDI

19% des femmes en CDI

20% des hommes en CDI

Lors des recrutements, la ville d'Antony analyse les compétences et savoir-être des candidats en correspondance avec le profil recherché, indépendamment du genre de l'agent. Il demeure des déséquilibres sociétaux lors du recrutement dans les filières médico-sociale et sociale (à la défaveur des hommes) et dans la filière technique (à la défaveur des femmes).

Globalement, autant de femmes (35%) que d'hommes (34%) ont été formés. Cependant, parmi les cadres A, la moitié des femmes vont en formation, contre un quart des hommes.

Pour les fonctionnaires, le nombre de promotions est cohérent avec le taux de féminisation : 64% des promus sont des femmes, et 63% des agents dans l'organisation sont des femmes.
Pour les contractuels, autant d'hommes que de femmes accèdent au CDI.

3. ÉGALITÉ DE RÉMUNÉRATION

Le baromètre d'Antony détaillé

Cette thématique a été évaluée sur la base des 3 critères suivants :

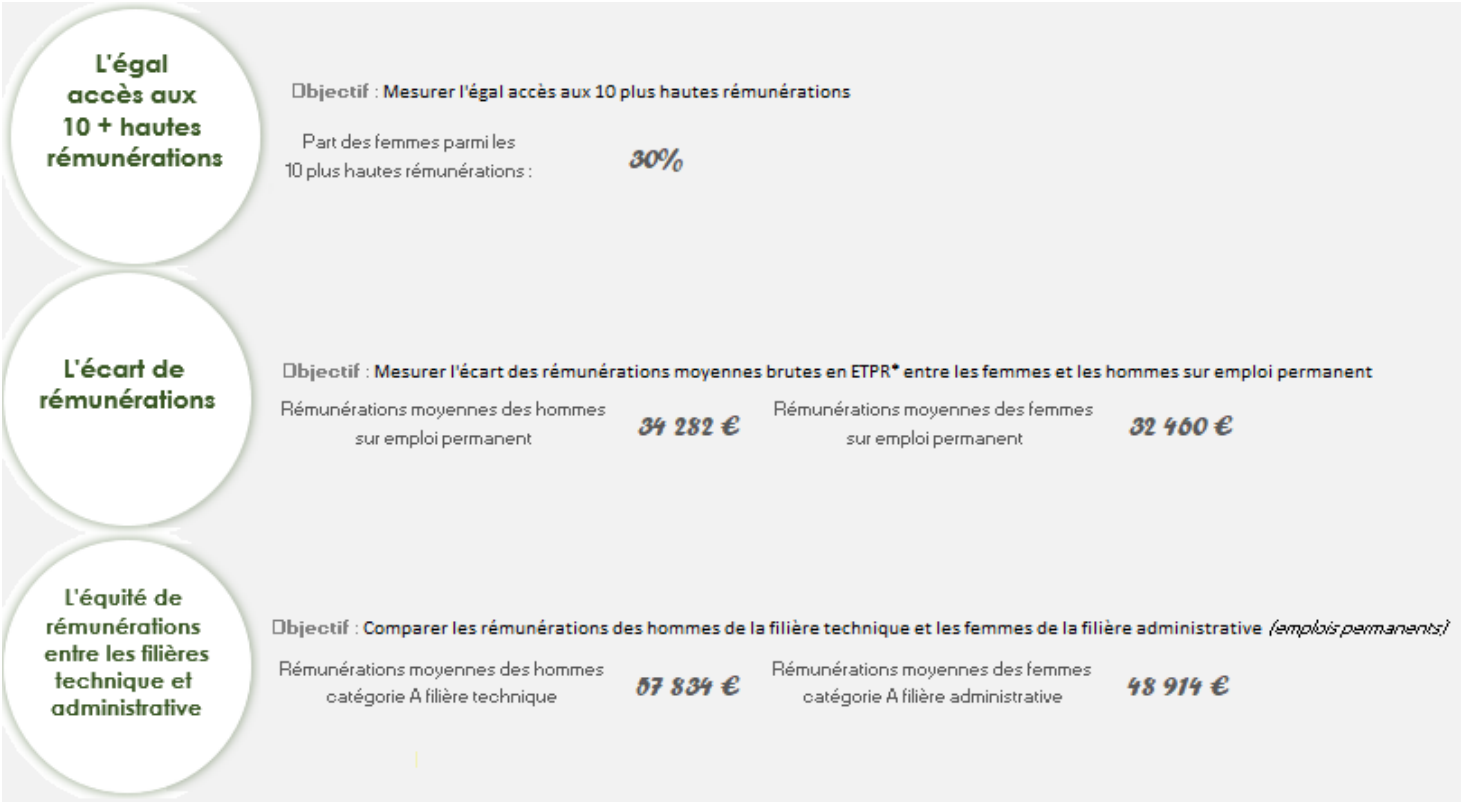

La rémunération dans la fonction publique dépend essentiellement de l'ancienneté et de l'évolution professionnelle (concours et examens professionnels).

Concernant le critère sur les 10 plus hautes rémunérations, 7 sont des hommes dont la moyenne d'âge est de 57 ans et 3 sont des femmes dont la moyenne d'âge est de 50 ans.
Si le critère est élargi aux 20 plus hautes rémunérations de la collectivité, nous avons une parité totale avec 10 hommes et 10 femmes. Il est également à noter que sur ces 20 plus hautes rémunérations, la moyenne d'âge des hommes reste plus haute (56 ans) que celle des femmes (53 ans).

Par ailleurs, il est nécessaire de relativiser le critère d'écart de rémunération qui, dans la fonction publique, n'est pas le reflet d'une politique de rémunération discriminatoire. En effet, la rémunération des fonctionnaires est composée de 2 parts principales : le traitement de base et le régime indemnitaire.
Le traitement de base est déterminé à partir de grilles indiciaires non genrées qui prévoient une évolution des rémunérations en fonction de l'ancienneté. Elles sont quasiment identiques dans leurs structures pour les catégories A, B et C. Les écarts de rémunération proviennent donc essentiellement de l'ancienneté et de l'évolution professionnelle.
A Antony, 46% des hommes ont plus de 50 ans contre 41% des femmes, ce qui expliquerait essentiellement l'écart constaté.
Le régime indemnitaire est déterminé en fonction du poste, indistinctement de la personne qui l'occupe et de son sexe. Il représente en moyenne 21% de la rémunération totale pour les hommes et pour les femmes.

3. ÉGALITÉ DE RÉMUNÉRATION

Les 10 plus hautes rémunérations

Total des 10 ✚ hautes rémunérations brutes annuelles

	Montant en euros	Nombre de bénéficiaires	% de rémunération attribué
Femmes ♀	231 174 €	3	**28%**
Hommes ♂	589 979 €	7	**72%**

Rémunérations moyennes des agents sur emploi permanent par catégorie et filière

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Administrative	54 831 €	48 914 €	34 362 €	35 215 €	31 229 €	31 797 €	42 756 €	36 847 €
Animation			35 064 €	34 718 €	28 690 €	28 534 €	31 457 €	32 216 €
Culturelle	-	47 545 €	34 528 €	36 205 €	31 306 €	32 729 €	32 488 €	38 472 €
Incendie secours								
Médico-sociale	-	47 430 €	28 085 €	28 925 €	-	-	28 085 €	31 910 €
Médico-techniqu								
Police municipal	-	-	-	53 881 €	46 020 €	34 942 €	46 020 €	44 412 €
Sociale	39 075 €	36 573 €	-	-	-	26 969 €	39 075 €	28 341 €
Sportive	63 931 €	-	36 344 €	34 910 €	-	36 460 €	38 843 €	35 190 €
Technique	57 834 €	53 738 €	38 869 €	36 427 €	30 109 €	27 819 €	32 130 €	30 588 €
Total	**54 886 €**	**45 967 €**	**36 228 €**	**32 026 €**	**30 495 €**	**28 787 €**	**34 282 €**	**32 460 €**

La somme des 10 rémunérations les plus hautes est répartie équitablement parmi les 10 personnes. Cependant, comme il y a 3 femmes et 7 hommes, cela n'est pas équilibré à l'échelle de l'organisation.

Pour la rémunération brute annuelle, sur 14 croisements filière et catégorie, 9 écarts de rémunération sont en faveur des hommes (de 156 € à 11 078 €) et 5 écarts sont en faveur des femmes (de 568 € à 1 677 €).

4. ARTICULATION ENTRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONELLE

Le baromètre d'Antony détaillé

Cette thématique a été évaluée sur la base des 2 critères suivants :

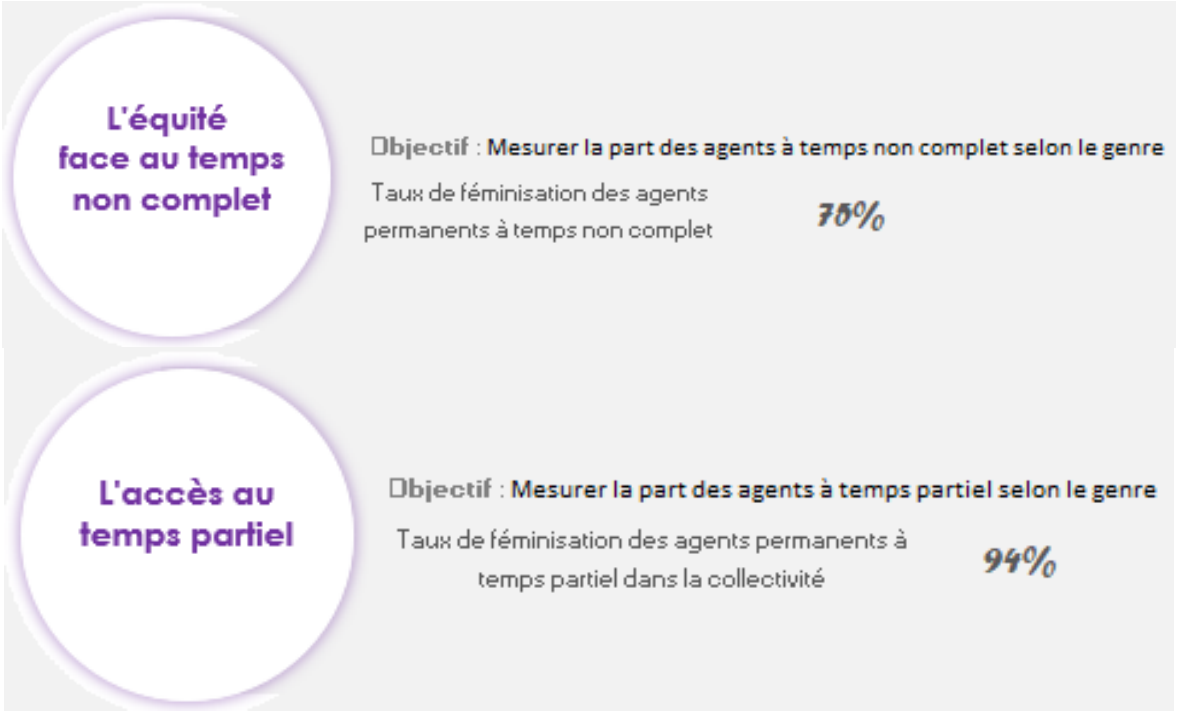

4. ARTICULATION ENTRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONELLE

L'organisation du temps de travail

La répartition des emplois à temps complet et à temps non complet

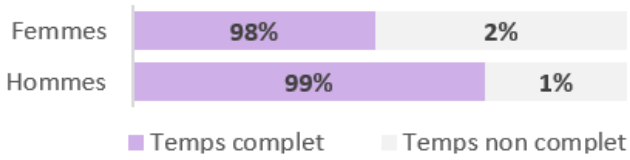

L'accès au temps partiel

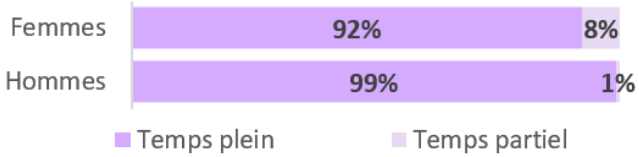

L'accès au temps partiel sur autorisation ou de droit

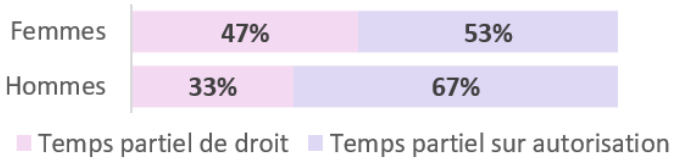

Télétravail

Pourcentage d'agents exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail

Hommes	Femmes
18%	24%

La politique des Ressources Humaines est de privilégier le temps complet pour tous les agentes et les agents, au regard des besoins de la collectivité. C'est pourquoi le nombre d'agents à temps non complet est très faible pour les femmes et pour les hommes dans la même proportion.

Les femmes sont plus concernées par le temps partiel (8%) que les hommes (1%).
Parmi les agents à temps partiel, les femmes bénéficient plus d'un temps partiel de droit (47%) que les hommes (33%). Il s'agit là d'un fait de société sur lequel la ville a peu de leviers.
Une communication régulière est faite sur les modalités d'accès au temps partiel.

La ville d'Antony dispose d'un règlement du temps de travail. Certaines mesures de cette charte visent à améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des agentes et agents.

4. ARTICULATION ENTRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONELLE

Congés et absentéisme

Congés maternité, paternité ou adoption des agents permanents

- 16 congés maternité ou adoption
- 7 congés paternité ou adoption

En congé parental

Fonctionnaires et contractuels

- 10 femmes en congé parental
- Aucun homme en congé parental

Taux d'absentéisme	Hommes	Femmes
Accidents de service	0,73%	0,73%
Accidents de trajet	-	0,01%
Autorisation spéciale	0,45%	0,55%
Congé de longue maladie	1,07%	0,83%
Maladie de longue durée	0,43%	0,36%
Maladie ordinaire	2,84%	4,82%
Maladie professionnelle	0,80%	0,04%

En 2022, 16 femmes ont pris un congé maternité et 7 hommes un congé paternité. Les hommes sont de plus en plus nombreux à faire valoir ce droit : 30% en 2022 contre 20% en 2021.

Comme les années précédentes, le congé parental est exclusivement pris par des femmes.

Globalement, les femmes (7,3 % d'entre elles) sont un peu plus absentes que les hommes (6,3 % d'entre eux), notamment au titre de la maladie ordinaire. Par contre, les hommes sont absents plus longtemps (maladie longue durée, congé longue maladie, maladie professionnelle).

5. DISCRIMINATIONS, HARCÈLEMENTS, VIOLENCES

Le baromètre d'Antony détaillé

Cette thématique a été évaluée sur la base des 2 critères suivants :

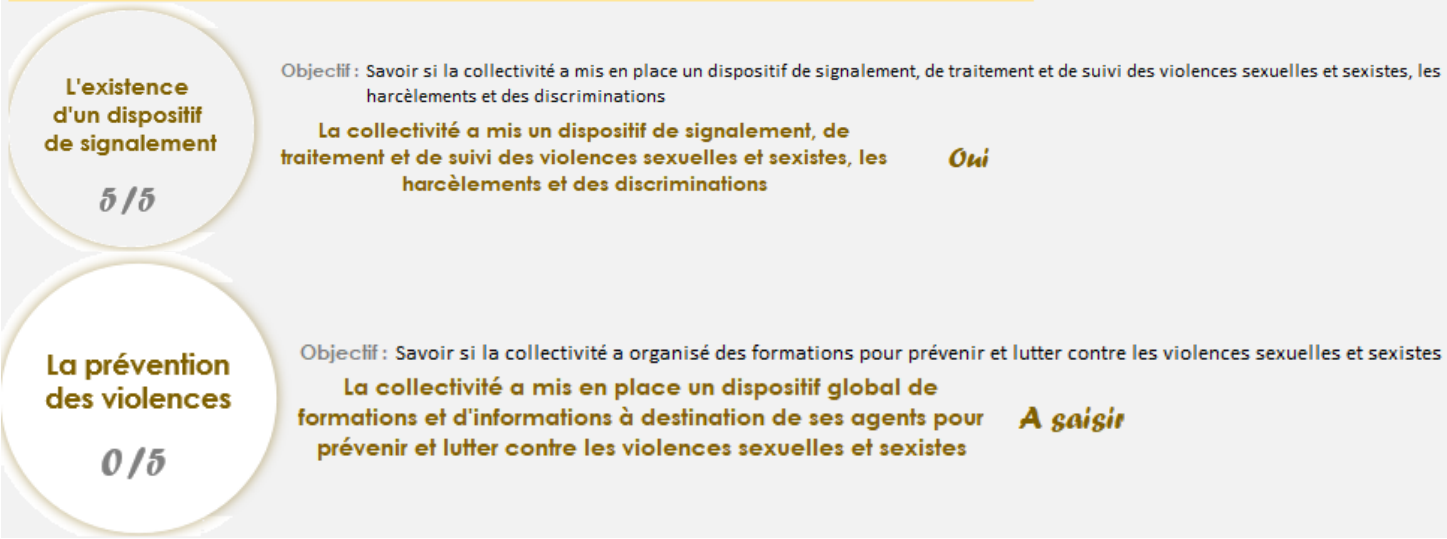

Nombre d'actes en 2022 envers le personnel pour 1.000 agents

	Hommes	Femmes
Actes de violence physique	2,9	-
Actes de violence sexuelle	0	0
Harcellement moral	0	0
Harcellement sexuel	0	0
Menaces et actes d'intimidation	5,7	1,7

En Février 2022, la ville d'Antony a mis en place un dispositif pour recueillir les signalements pour tout acte de discrimination par le genre, d'agissement sexiste, de harcèlement moral ou sexuel, et de violence physique. Le dispositif s'adresse à l'ensemble des agents de la collectivité sans distinction de sexe ou de statut, pour les victimes et les témoins.

En cas de signalement, la direction des Ressources Humaines oriente l'agent vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes, et de traitement des faits signalés.
Le dispositif doit garantir : la confidentialité des données recueillies, la neutralité vis-à-vis de la victime et de l'auteur supposé des actes, l'information des suites données à la personne à l'origine du signalement, un traitement rapide et juste des signalements, l'impartialité et l'indépendance du traitement

Une information-sensibilisation a été proposée à tous les agents au lancement du dispositif : ce qu'il est, pour quels motifs s'en saisir, comment.

En 2022, 11 actes ont été signalés : 3 actes de violences physiques à l'encontre d'hommes, 6 actes d'intimidations à l'encontre d'hommes et 2 actes d'intimidations à l'encontre de femmes. Dans la majorité des cas, l'acte a pour origine un collègue et l'agent victime ne pose pas d'arrêt de travail. Pour les 3 actes de violences physiques, des usagers sont en cause et un arrêt de travail a été posé.

6. ORIENTATIONS 2024

Le baromètre de l'égalité professionnelle d'Antony a permis d'identifier :

- les actions menées par la Ville
- les thématiques où l'égalité entre les femmes et les hommes à Antony est effective
- la thématique qui peut être améliorée : prévention du harcèlement et des violences

La ville d'Antony ambitionne de formaliser un plan d'actions triennal en faveur de l'égalité professionnelle, avec des objectifs et des indicateurs. Ce plan d'actions sera co-construit avec les parties prenantes de la Collectivité.

Ci-dessous les premiers leviers d'actions identifiés pour 2024 :

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES	HARCÈLEMENTS VIOLENCES	ARTICULATION VIE PROFESSIONNELLE VIE PRIVÉE
Mener une campagne de sensibilisation *(mécanique sexiste, agissements sexistes au quotidien au travail)*	**Communiquer largement sur le dispositif de signalements** **Sensibiliser**	**Informer les femmes et les hommes de leurs droits** *(temps de travail, congés, faire appliquer la loi)*

« L'égalité Femmes - Hommes est un axe important de la politique RH de la collectivité. Sur les champs où la collectivité peut agir, elle doit s'engager dans des actions de sensibilisation et de formation des agents pour identifier les agissements sexistes, faire connaître les dispositifs de signalement afin que chacun se sente libre de s'en saisir à bon escient et informer les agents sur les dispositifs dont ils disposent pour équilibrer leur vie professionnelle et personnelle.
A date, les plutôt bons résultats d'Antony doivent être le socle de nouvelles avancées sur ce sujet. »

Claire Genest
Maire adjointe chargée
des Ressources Humaines

II.

ÉGALITÉ SOCIÉTALE DES HABITANTES ET DES HABITANTS

1. SYNTHÈSE DES ACTIONS 2023

20 actions menées en 2023
(dont 42% contre les violences faites aux femmes)

2 évènements pour la santé
(6 actions avec Octobre Rose, 2 actions pour les règles)

Les 12-18 ans sensibilisés
(semaine « fraternité et sororité » au collège Henri Georges Adam, concours dans tous les collèges et lycées)

145 jeunes écoutés et accompagnés
(permanences psychologiques dans les collèges, 64% de filles)

8 mars 2023
(4 actions pour la Journée Internationale des Droits des femmes)

25 novembre 2023
(3 actions pour la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes)

14 femmes talentueuses mises en lumière dans le magazine municipal

3 nouvelles femmes dans le patrimoine d'Antony
(Place Simone Veil, Rue Joséphine Baker, Rue Françoise Dolto)

2. ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ POUR LES HABITANTES ET LES HABITANTS

La ville d'Antony s'attache à faire prendre conscience des inégalités actuelles filles-garçons et femmes-hommes, à en donner les clés de compréhension. Les enfants et les jeunes sont au cœur de cette démarche.

En 2023, la ville sensibilise les collégiens et les lycéens

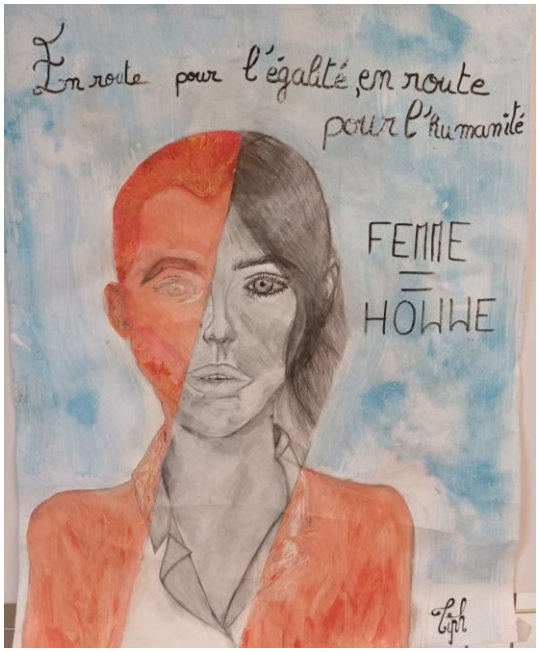

Antony a souhaité acculturer les 12–18 ans en 2023, au travers de nombreuses actions :

- Le Conseil des Jeunes Citoyens a organisé un concours pour tous les collégiens et les lycéens sur le thème de l'égalité femmes-hommes
- Le collège Henri-Georges Adam a organisé la « Semaine de la fraternité et de la sororité » (spectacle sur Joséphine Baker où les enfants jouent, atelier par la ligue de droits de l'Homme, jeu « place des garçons dans la cour », exposition du Centre Hubertine Auclert)
- 120 élèves de 4 classes (2 classes de CM2 et 2 classes de terminale) ont bénéficié de 10 séances de sensibilisation à l'égalité filles-garçons à la médiathèque

Ces actions sont le fruit d'un partenariat avec l'Éducation Nationale et d'échanges réguliers lors de l'Inter-Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (inter-CESCE) réunissant tous les collèges et les lycées, piloté par Anne Fauret, conseillère municipale déléguée aux activités périscolaires et aux relations avec les établissements d'enseignement secondaire.

Choisir sa voie sans se censurer à cause des stéréotypes

Les jeunes filles ont tendance à se censurer pour intégrer les filières techniques et scientifiques. En partenariat avec l'Éducation nationale, le 11 Espace jeunes et l'association Club Ados Réussite, la Ville a organisé un atelier « orientation et égalité » ciblé sur les élèves de 4 établissements : les 3ème des collèges Anne-Frank, Henri-Georges-Adam, Descartes, et les 2des du lycée Descartes.

50 jeunes filles ont suivi cet atelier. Elles ont pu découvrir les préjugés sur les filles et les femmes qui influencent l'orientation, écouter le témoignage de 2 Antoniennes, informaticienne et éco-architecte, connaître comment s'informer sur son orientation notamment à l'espace jeunes le 11.

De manière complémentaire, cette thématique sera également abordée auprès des filles et des garçons de tous les collèges d'Antony lors du Forum des métiers de février 2024.

Accéder aux services publics d'Antony

Part de filles ou de femmes utilisant les services publics en 2023
(en %)

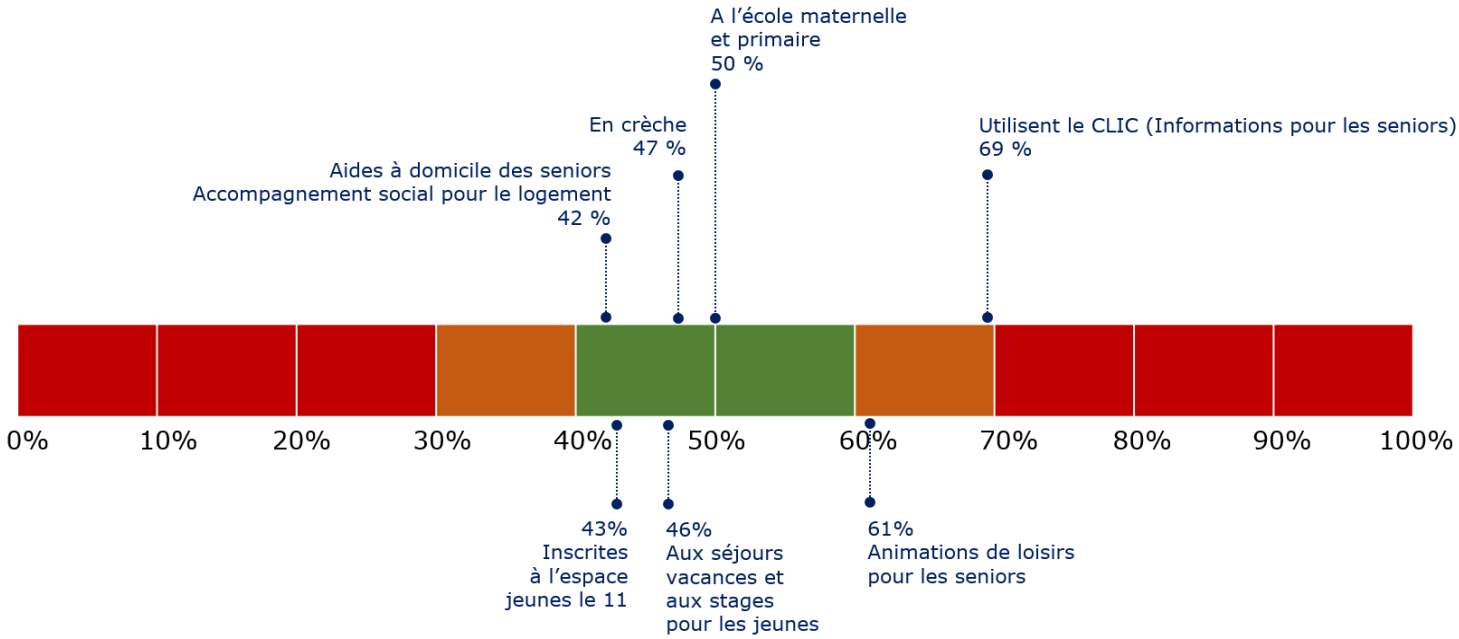

La ville d'Antony accorde une attention particulière à ce que les habitantes et les habitants accèdent de la même manière à tous les services publics municipaux.

La parité dans les services publics clés de la ville a été mesurée pour l'année 2023.
Selon l'INSEE, sur la population totale à Antony, il y a 52% de femmes et 48% d'hommes.
On considère que l'accès à un service public est paritaire quand il y a entre 40% et 60% de femmes.

Pour l'année 2023, on constate que sur les 7 services publics considérés, 5 services bénéficient à parité aux hommes et aux femmes de tous les âges (bébés, enfants, jeunes, adultes, seniors). En revanche, les femmes sont un peu plus utilisatrices des 2 services publics dédiés aux seniors : animations de loisirs et CLIC, respectivement à 61 % et 69 %.

Pour continuer de développer l'accès paritaire aux services publics, la Ville favorise la participation des filles aux stages jeunes, notamment les stages multisports de l'École municipale des sports.

Être orientée et accompagnée pour défendre ses droits

Bilan 2023 sur le Point d'Accès aux Droits (basé au tribunal de justice d'Antony)

Motif de venue	Femmes (nombre)	Hommes (nombre)	Part de femmes (en %)
Violences conjugales	9	6	60 %
Agressions – Violences (hors violences conjugales)	7	6	54 %
Problèmes de couple (hors violences conjugales)	102	53	66 %
Conciliateur	70	47	60 %
Aide juridictionnelle	45	26	63%
Quotidien (enfants, logement, tutelle,…)	121	58	68 %
Litiges employeur	94	47	66 %
Litiges hors employeur (assurance, banque, voisinage,…)	181	26	87 %
Démarches diverses (notaire, conseils,…)	242	190	56 %
Total : 1.330 venues	**871**	**459**	**65 %**

Le point d'accès aux droits permet à chacun de bénéficier d'une aide dans ses démarches juridiques.
En 2023, sur 1.330 venues, 65% des personnes étaient des femmes, surtout pour les démarches et litiges quotidiens et les problèmes de couple. On constate que les femmes s'occupent un peu plus de la gestion administrative et organisationnelle de la famille.

Il y a cependant peu de venues liées aux violences, notamment conjugales, ce qui montre un besoin de faciliter la défense de ses droits dans ces situations.
En ce sens, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé plusieurs fois en 2023 des réunions partenariales entre les acteurs qui accompagnent et prennent en charge des femmes : la nouvelle Maison des Familles et les associations Femmes-Relais, École française des femmes, Des familles et des liens.

Pouvoir agir en tant que citoyenne

La ville d'Antony développe fortement la démocratie participative ces dernières années. Les femmes accèdent comme les hommes aux temps de citoyenneté :

- Budget participatif en 2021 : 56% de projets présentés par des femmes
- Conseil des Jeunes Citoyens 2022/2023 : 47% de filles
- Conseil des seniors : 51% de femmes

4. SANTÉ DES FEMMES

La ville d'Antony ambitionne de sensibiliser à des sujets autour de la santé et du corps des femmes, encore tabous, pour les banaliser.
La menstruation, la précarité menstruelle, la santé sexuelle, les maladies sexuellement transmissibles font partie de ces sujets.

Antony sensibilise à la menstruation et la santé sexuelle

La Ville a mené plusieurs actions en 2023 pour informer, échanger :

- 250 élèves des 2 lycées Descartes et Théodore-Monod étaient réunis à l'espace Vasarely pour participer à une action préventive de lutte contre le VIH, proposée par l'association Solidarité sida, organisatrice du festival de musique Solidays. Les élèves ont abordé des questions de sexualité. Également : « Peut-on guérir du sida ? Qu'est-ce que le consentement ?
- Le collège François Furet a sensibilisé ses élèves à la menstruation avec la campagne #ToutesCulottees de l'Institut Hauts-de-Seine et de l'exposition "Sang pour sang règles" du Centre Hubertine Auclert
- Le CCAS a permis d'échanger sur le tabou des règles, la précarité menstruelle et la santé sexuelle en partenariat avec le planning familial (atelier) et l'association « Règles élémentaires » (stand et exposition). 3 intervenantes ont reçu les jeunes femmes dans un lieu confidentiel. Différentes protections ont été distribuées (cups, serviettes menstruelles, tampons). 60 femmes ont participé à l'évènement et ont salué sa qualité. Il sera renouvelé en 2024

Octobre Rose : lutter contre le cancer du sein

Avec 60.000 nouveaux cas par an en France, le cancer du sein est le premier cancer chez les femmes et le plus mortel. Détecté à un stade précoce, les chances de guérison sont de 90 %.
La Ville et ses partenaires (Hôpital Privé, la Ligue contre le cancer, Gustave-Roussy, APAJH, Femmes-Relais...) se mobilisent autour de cette campagne nationale à travers plusieurs actions : atelier de sensibilisation, stands d'information place Patrick-Devedjian, dépistage au centre de santé Croix-Rouge, animation santé et bien-être, soirée Rose au Centre culturel.

5. VIOLENCES, HARCÈLEMENTS ET SÉCURITÉ

Définition

En 2014, la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes donne comme définition :
« La violence à l'égard des femmes doit être comprise comme une violation des droits humains et une forme de discrimination à l'égard des femmes. La violence à l'égard des femmes est une manifestation des rapports de force historiquement inégaux entre les femmes et les hommes ayant conduit à la domination et à la discrimination des femmes par les hommes, privant ainsi les femmes de leur pleine émancipation. »

Ainsi, les violences faites aux femmes ne doivent pas être envisagées comme résultant de comportements délinquants individuels ou d'affaires interpersonnelles, mais bien comme un problème de société.

Selon ONU Femmes, il existe 10 types de violences contre les filles et les femmes :
- Violences économiques (mainmise sur les ressources financières)
- Violences sexistes (préjugé, remarque, traitement inégal)
- Violences psychologiques et morales (menace, peur, humiliation)
- Violences émotionnelles (dévalorisation de la femme)
- Violences numériques (cyberharcèlement, divulgation d'informations intimes)
- Violences physiques (coup, blessure)
- Violences sexuelles (harcèlement, viol)
- Mariage forcé
- Prostitution
- Féminicide

Chiffres clés montrant l'ampleur du phénomène

FRANCE

118 FEMMES TUÉES
en 2022, dans le cadre de violences conjugales

1 FEMME SUR 6
fait son entrée dans la sexualité par un rapport non consenti

80% DES FEMMES
victimes de violences conjugales sont **DES MERES**

ILE DE FRANCE

1 FEMME SUR 3
est victime de violences physiques ou sexuelles, au moins 1 fois, depuis l'âge de 15 ans

87% DES FEMMES
se disent agressées ou harcelées dans les transports en commun

1055 ENTRETIENS
Menés en 2022 par Flora Tristan pour les femmes victimes de violences

5. VIOLENCES, HARCÈLEMENTS ET SÉCURITÉ

La ville d'Antony agit contre les violences faites aux femmes selon les axes suivants : faire prendre conscience des mécanismes en jeu, sensibiliser aux risques particuliers dans le sport, écouter et orienter les filles et femmes victimes, les accompagner en s'appuyant sur un réseau de professionnels, et aider les femmes éprouvées à retrouver l'estime de soi.

Faire prendre conscience

En 2023, Antony a mené des actions pour sensibiliser aux harcèlements et aux violences :

- 110 élèves du lycée Théodore-Monod et du collège La Fontaine ont échangés sur le harcèlement
- 35 parents ont assisté à une conférence sur le cyberharcèlement, organisée par le 11 Espace jeunes et animée par le commissariat d'Antony et un psychologue
- Pour la journée internationale contre les violences faites aux femmes, tous les 25 novembre, le violentomètre, imprimé sur des sacs, a été largement diffusé dans les 19 pharmacies de la ville. Un violentomètre géant a été placé en face du RER d'Antony, un lieu de grand passage
- Le cinéma Le Sélect a organisé une soirée débat autour du documentaire « Je vous salue salope » pour échanger sur la misogynie au temps du numérique avec la commission Droits des Femmes d'Amnesty International France

Sensibiliser aux risques de violences sexuelles dans le sport

En septembre 2023, Stéphanie Schlienger, maireadjointe chargée de l'égalité femmes-hommes et Patrick Reynier, conseiller municipal délégué au sport, ont sensibilisé les présidents et dirigeants des clubs sportifs de la ville d'Antony aux enjeux d'égalité, et à l'utilité d'une formation aux risques de violences sexuelles dans le sport.

Les chiffres en augmentation émanant de la 4ème Convention nationale des violences dans le sport et la déflagration actuelle dans le monde du football motivent la ville d'Antony à pérenniser ses actions. Elle s'engage notamment à promouvoir les dispositifs remarquables de l'association Colosse aux pieds d'argile.

5. VIOLENCES, HARCÈLEMENTS ET SÉCURITÉ

Ecouter et orienter

Depuis 2022, l'Association Perspectives et Médiation (APM), effectue des permanences psychologiques au sein des collèges d'Antony.
En 2023, 145 élèves ont été écoutés et orientés, dont 64% de filles, avec des sujets graves quelques fois (harcèlement, attouchement, violences intraconjugales).
Une 2ème permanence d'APM a été mise en place à l'Espace Jeunes le 11.

La ville et le CCAS orientent les femmes victimes de violences vers le centre Flora Tristan, un partenaire majeur sur le territoire, via un numéro d'urgence et une permanence à l'Hôpital Privé d'Antony. En 2022, 16 femmes y ont été reçues.
En 2023, la Ville a décidé de soutenir les actions de Flora Tristan via une subvention.

Les actions du CCAS

« Depuis des années, la ville d'Antony s'attache à écouter et à aider les habitantes et les habitants.
La collectivité agit sur des thématiques telles que la santé des femmes et la lutte contre les violences qui leur sont faites, en développant un réseau local de partenaires, que je remercie chaleureusement.
Il est essentiel de sensibiliser largement aux violences verbales, physiques et sexuelles.
Au quotidien, les équipes du CCAS renseignent et accompagnent les femmes victimes de violences dans leur parcours (médical, légal, social, logement, retour vers l'emploi, confiance en soi), et leurs enfants, victimes collatérales dans la majorité des violences conjugales. »

Fatima Zambardjoudi
Conseillère municipale déléguée à l'intégration et à la précarité

5. VIOLENCES, HARCÈLEMENTS ET SÉCURITÉ

Accompagner tout au long du parcours

Depuis quelques années, la Ville, le CCAS et le Centre culturel Ousmane Sy développent un réseau de professionnels qui croient, écoutent et accompagnent les femmes victimes de violences, et les enfants, à toutes les étapes du parcours : accompagnement médical (Hôpital Privé d'Antony, centre médico-social de Garches), policier (commissariat), judiciaire (tribunal d'Antony, tribunal de Nanterre, Point d'accès aux droits), psychologique et social (centre Flora Tristan, CAF, Service de Solidarité Territoriale (SST), Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF92), Femmes Relais, La Grande Cordée, Des Familles et des Liens), et le logement d'urgence (le service Logement d'Antony rend prioritaire les demandes de logement pour les personnes victimes de violences conjugales).
Le 23 novembre 2023, le CCAS a organisé une journée de sensibilisation aux violences conjugales et à la protection des enfants, victimes collatérales. Cela a permis à 50 professionnels de se retrouver, de renforcer leurs synergies et d'améliorer leurs postures.
De plus, un répertoire avec les contacts de tous les acteurs a été diffusé.

Retrouver confiance en soi

Pour que les femmes victimes de violences aient de nouveau de l'estime pour elles-mêmes,
2 actions ont été menées :

- des ateliers organisés par le centre culturel Ousmane Sy (self-défense, sophrologie, coiffure)
- un stage pour 50 femmes organisé par le club sportif de Krav Maga (auto-défense)

6. PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ

Antony agit pour accorder la même place aux femmes qu'aux hommes dans toutes les sphères de la société (économique, politique, sportive, culturelle, historique, etc.).

La culture rend les femmes visibles dans la société

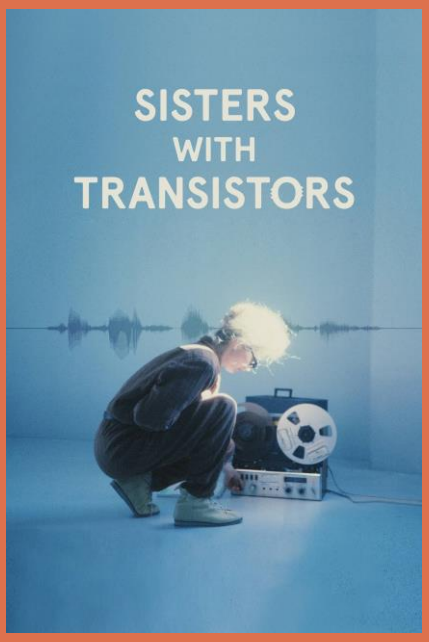

Tout au long de l'année 2023, le cinéma Le Sélect et l'espace Vasarely ont proposé des évènements pour échanger sur la place des femmes :

- Dans la musique : Une soirée avec un concert (trio de femmes), la ciné-débat sur « Sisters with transistors » qui sont à l'origine de la musique électronique
- Au cinéma : 5 ciné-débats (« Sois belle et tais-toi » de Delphine Seyrig, « Qui a peur de Pauline Kael ? » de Rob Garver, « Comme une actrice » de Sébastien Bailly, « Aux Masques Citoyennes » de Florent Lacaze, « Jane Campion, la Femme Cinéma » de Julie Bertuccelli)
- Dans les métiers : L'exposition « Tous les métiers sont mixtes » du Centre Hubertine Auclert a été montrée au forum de l'emploi d'Antony, et des femmes entrepreneures ont témoigné, en partenariat avec l'espace Jeunes le 11 et la direction du développement économique

Le patrimoine pour laisser une trace de femmes remarquables

Antony aménage le nouveau quartier Jean-Zay, aux ambitions écologiques fortes, qui devrait accueillir environ 3.000 nouveaux habitants.
En 2023, la Ville a retenu les noms de Simone Veil, Joséphine Baker et Françoise Dolto dans la dénomination de la place principale et de deux voies.

Valoriser des femmes talentueuses vivant à Antony

Tout au long de 2023, le magazine municipal a mis en lumière des portraits d'Antoniennes investies dans différents domaines de la société. Par exemples :

- Audrey, championne du monde de lutte et présidente de l'US Métro
- Nathalie, chimiste primée et présidente de l'ENS Saclay
- Néora, championne de France du Latte Art
- Anh Thu, médiatrice artistique au centre culturel
- Manon, présidente unité local Croix Rouge
- Sophie, éco-architecte

Dans le cadre du 8 mars 2023, Journée Internationale des droits des femmes :

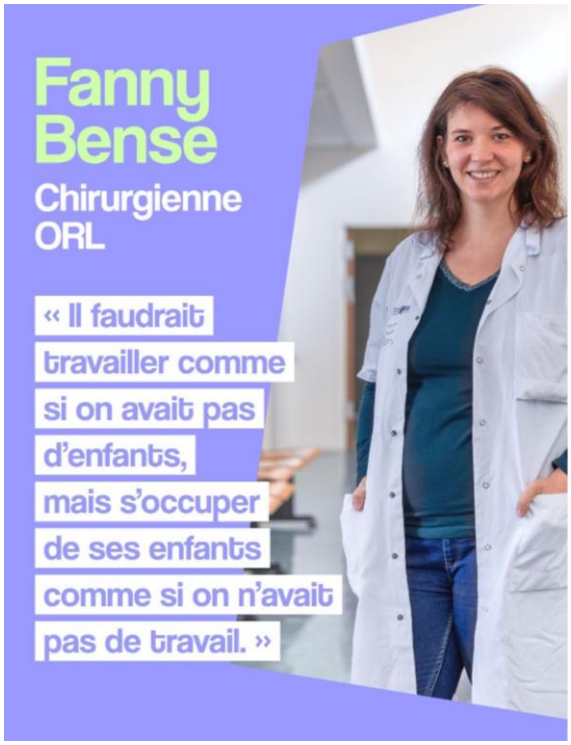

7. ORIENTATIONS 2024

CONSTRUIRE UN PLAN D'ACTIONS PLURIANNUEL

Sur 5 thématiques :
Education à l'égalité
Accès aux droits
Santé
Harcèlements/Violences
Place des femmes
(en cohérence avec les actions du département et du nouveau contrat de ville)

2024 : LES FEMMES DANS LE SPORT

Sensibilisation
Harcèlements / Violences

RENFORCER LA TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE EGALITE FEMMES-HOMMES

Capitaliser sur nos partenariats actuels
Développer le réseau d'acteurs sur la commune

Contact
Hélène Cozzi
Chargée de mission RSO et Egalité femmes-hommes
helene.cozzi@ville-antony.fr

ville Antony